

Demande d'inscription scolaire

Année scolaire 2026 - 2027

(Document à parapher et à signer)

Ce formulaire confirme l'inscription. Il doit être retourné dès que possible, daté et signé, accompagné d'un chèque ou par virement bancaire pour les frais d'inscription.

Nom de l'élève :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Langue maternelle de l'enfant : Nationalité :

Langue(s) parlée (s) à la maison :

L'enfant vit avec : ☐ Les deux parents ensemble ☐ Les deux parents alternativement ☐ Père ☐ Mère

Frères et sœurs :

Nom et prénom : Âge :Ecole.....

Nom et prénom : Âge :Ecole.....

Nom et prénom : Âge :Ecole.....

Nom et prénom : Âge :Ecole.....

Parent 1 ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Tutrice

Nom : Prénom :

Nationalité : Langue maternelle du parent :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

Profession :

Parent 2 ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Tutrice

Nom : Prénom :

Nationalité : Langue maternelle du parent :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

Profession :

Planning pour l'année scolaire 2026-2027

♦ **La présence à l'école à temps plein est obligatoire.**

Veuillez cocher les options souhaitées

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
(Option) Garderie Matin 8h - 9h					
Matin 8h45 - 12h15	X	X	X	X	X
Cantine 12h15 - 13h	X	X		X	X
Après - midi 13h - 16h	X	X		X	X
(Option) Tutoring, anglais ou français (avec les professeurs de Trillium) 16h - 17h					
(Option) Multi-clubs en anglais (avec les professeurs de Trillium) 16h - 17h					
(Option) Multi-clubs en anglais (avec les professeurs de Trillium) 17h - 18h					
(Option) Clubs du mercredi (avec les professeurs de Trillium) 12h15 - 16h					
(Option) Garderie du soir mercredi (avec les professeurs de Trillium) 16h - 17h					
(Option) Garderie du soir mercredi (avec les professeurs de Trillium) 17h - 18h					
(Option) Chinois 16h - 17h					

Nous soussignés, (nom et prénom): père / mère / tuteur ou tutrice et (nom et prénom): père / mère / tuteur ou tutrice,

Par la présente, demandons l'inscription de notre fille / fils :

Nom et prénom : En classe (classe actuelle) :

Nous nous engageons à payer tous les frais liés à la scolarité, aux repas, au transport scolaire éventuel, aux sorties ou voyages scolaires, ainsi qu'à toute option supplémentaire choisie, selon les conditions suivantes :

• **Le premier paiement** correspondant Frais d'inscription + frais de fournitures scolaires. **Ce paiement est inclus dans les frais de scolarité mais sera retenu par l'école en cas d'annulation. A effectuer au moment de la remise du formulaire d'inscription (sans règlement aucune place n'est réservée).**

• Les paiements seront effectués à **terme à échoir**, selon l'une des modalités suivantes :

- ☐ **Un paiement final** dans les 30 jours suivant la réception de la facture par virement.
- ☐ **Six paiements** le 27ème jours de chaque mois d'août à janvier, par prélèvement automatique SEPA.
- ☐ **Dix paiements** le 27ème jours d'août à mai, par prélèvement automatique SEPA.
- ☐ **Onze paiements** le 27ème jours d'août à juin, par prélèvement automatique SEPA.
- ☐ **Douze paiements** le 27ème jours d'août à juillet, par prélèvement automatique SEPA.

Le paiement de ces frais sera effectué par :

- ☐ **Les deux parents conjointement**
- ☐ **Les deux parents séparément** (*Si vous choisissez cette option, merci de fournir une déclaration écrite, datée et signée, détaillant la répartition des frais entre les deux parents, jointe à ce formulaire.*)
- ☐ **Le père uniquement**
- ☐ **La mère uniquement**
- ☐ **Un tiers** (*une autre personne, entreprise, organisation de protection de l'enfance, ambassade, etc.*)

Veuillez spécifier : _____ (Si vous choisissez cette option, merci de joindre une lettre originale d'engagement de la part de la personne ou entité responsable.)

Signatures obligatoires des deux parents ou tuteurs légaux, précédées des déclarations manuscrites suivantes : "Approuvé et engagement de paiement." et "Nous déclarons avoir lu et accepté toutes les conditions générales et financières, sans aucune réserve."

Parent 1 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur/Tutrice

Nom et prénom

.....

Date :/...../.....

Lieu:

Signature

Parent 2 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur/Tutrice

Nom et prénom

.....

Date :/...../.....

Lieu:

Signature

FICHE DE SANTÉ

Année scolaire 2026 - 2027

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Vaccinations et Tests : Merci de fournir une photocopie du carnet de vaccination de votre enfant.

Votre enfant présente-t-il des besoins particuliers (physiques, émotionnels ou psychologiques) ?

.....
.....

Y a-t-il d'autres spécificités que nous devrions connaître (allergies, etc.) ?

.....
.....

Y a-t-il des troubles d'apprentissage dans votre famille ?

.....
.....

Votre enfant a-t-il déjà eu l'une des maladies infantiles suivantes ?

Varicelle	Rougeole	Rubéole	Oreillons	Scarlatine	Autre

Allergies :

Régimes alimentaires spéciaux :

Votre enfant a-t-il des troubles de la vue ? Votre enfant porte-t-il des lunettes ?

Votre enfant a-t-il des troubles de l'audition ?

Votre enfant a-t-il un handicap physique ?

Votre enfant est-il suivi par un spécialiste ?(si oui merci d'indiquer le nom du praticien).....

Commentaires supplémentaires :

Votre enfant est-il capable d'utiliser les toilettes de manière autonome ?

Votre enfant est-il gaucher ? ☐ Oui ☐ Non

Veuillez garder à l'esprit que le personnel de l'école Trillium International **ne peut pas administrer de médicaments à votre enfant**. Les élèves **ne doivent pas apporter de médicaments à l'école**. La majorité du personnel enseignant est formée aux premiers secours et à la réanimation cardio-pulmonaire (RCP).

 Trillium International school
FORMULAIRE MÉDICAL D'URGENCE

Année scolaire 2026 - 2027

Nom de l'élève :

Nom du parent 1 :

Téléphone :

Nom du parent 2 :

Téléphone :

Personne à contacter en cas d'urgence si un parent ne peut être joint :

1) Nom : Lien de parenté :

Téléphone : Adresse :

2) Nom : Lien de parenté :

Téléphone : Adresse :

POUVOIR

Je, soussigné(e),, autorise le Directeur de l'école Trillium International ou son représentant à prendre toute décision médicale en cas d'impossibilité de me joindre à temps, et donne l'autorisation nécessaire pour tous traitements médicaux, y compris opérations ou anesthésie, à réaliser selon la décision de l'équipe médicale, en cas d'accident ou de maladie nécessitant un traitement urgent.

(please write "Bon pour pouvoir")

Date

Signature

.....

....../....../.....

.....

 Trillium International school
**FORMULAIRE DE LIBÉRATION POUR LA
REMISE DE L'ÉLÈVE**

Année scolaire 2026 - 2027

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Les adultes suivants ont l'autorisation de venir chercher mon enfant / mes enfants :

Nom et prénom	Téléphone	Lien de parenté avec l'enfant
.....		
.....		
.....		
.....		

Si, au cours de l'année scolaire, une occasion se présente où vous souhaitez que votre enfant soit récupéré par une personne non inscrite sur ce formulaire, vous devez donner votre autorisation par écrit au préalable.

AUTORISATION POUR LES DROITS D'IMAGE, TÉLÉVISION, SON ET VIDÉO

Année scolaire 2026 - 2027

Je, soussigné(e), _____ (Nom et prénom du représentant légal), agissant en tant que parent ou tuteur légal de _____ (Nom et prénom de l'enfant), autorise par la présente l'école Trillium International à capturer, enregistrer, diffuser et utiliser l'image et la voix de mon enfant dans le cadre des activités éducatives, culturelles, promotionnelles et de communication de l'école.

Cette autorisation couvre l'utilisation de l'image et de la voix de mon enfant sous les formes suivantes :

- ☐ Photographies (imprimées et numériques)
- ☐ Vidéos (y compris les enregistrements télévisés et en ligne)
- ☐ Enregistrements audio
- ☐ Publications sur les plateformes de communication de l'école (site web, réseaux sociaux, brochures, affiches, etc.)
- ☐ Diffusions médiatiques liées aux activités scolaires

Cette autorisation est accordée gratuitement et sans limitation dans le temps, sauf révocation expresse de ma part par une lettre écrite adressée à l'administration de l'école.

Je reconnais avoir été informé(e) que l'image et la voix de mon enfant seront utilisées uniquement dans le cadre strictement défini ci-dessus et qu'aucune exploitation commerciale ne sera réalisée sans mon consentement explicite.

☐ Je n'autorise rien.

Signatures obligatoires des deux parents ou tuteurs légaux, précédées des déclarations manuscrites : "Lu et approuvé".

Parent 1 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice

Nom et prénom

.....

Date :/...../..... **Lieu:**

Signature

Parent 2 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice

Nom et prénom

.....

Date :/...../..... **Lieu:**

Signature

RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE

Année scolaire 2026 - 2027
(Document à parapher et à signer)

1. Principes généraux

- L'école Trillium International est une institution bilingue qui suit à la fois les programmes britanniques et français.
- Le respect, l'inclusivité et l'excellence académique sont les valeurs fondamentales de notre école.
- Tous les élèves, le personnel et les parents doivent contribuer à un environnement d'apprentissage positif et sécurisé.

2. Présence et ponctualité

- Les horaires scolaires doivent être strictement respectés. Les élèves doivent arriver à l'heure en classe.
- Les absences doivent être justifiées par les parents/tuteurs en remplissant le formulaire d'absence.
- Les retards répétés ou les absences injustifiées peuvent entraîner des mesures disciplinaires.
- **Toute absence programmée de plus de 1 jour durant la période scolaire devra être signalée 1 semaine à l'avance au minimum.**

3. Comportement et discipline

- Les élèves doivent faire preuve de respect envers les enseignants, le personnel et leurs camarades.
- Toute forme de harcèlement, de discrimination ou de violence est strictement interdite.
- Les téléphones portables et les appareils électroniques ne sont pas autorisés pendant les cours, sauf autorisation explicite de l'enseignant à des fins pédagogiques.
- Tout dommage aux biens de l'école doit être signalé immédiatement. Les familles peuvent être amenées à couvrir les frais de réparation.

4. Code vestimentaire

- L'uniforme scolaire est obligatoire et doit être porté tous les jours. **Les parents sont seuls responsables en cas de perte d'un vêtement ou de détérioration.** *Il est conseillé de mettre le nom de l'enfant sur les vêtements.*
- Pour des raisons de sécurité, aucun bijou n'est autorisé (sauf les clous d'oreilles).
- Les cheveux doivent être attachés afin que les yeux restent visibles en permanence, permettant un apprentissage efficace
- Les écharpes ne sont pas autorisées.

5. Communication et implication des parents

- Les parents sont encouragés à communiquer avec les enseignants et l'administration de l'école.
- Les annonces importantes seront partagées par e-mail, sur le site web de l'école ou lors de réunions officielles.
- Toute préoccupation doit être abordée de manière respectueuse et par les canaux appropriés.

6. Santé et sécurité

- Les élèves doivent suivre les protocoles d'hygiène et de sécurité établis par l'école.
- Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec une ordonnance médicale et une autorisation préalable des parents.
- En cas d'urgence, les parents seront contactés immédiatement.

7. Les activités périscolaires

- La participation aux activités après l'école est encouragée, mais soumise à une inscription spécifique.
- Les élèves doivent suivre les mêmes règles de comportement et de sécurité pendant ces activités.

8. Déjeuner et collations

- L'école propose un service de repas équilibrés. Les parents doivent informer l'école de toute restriction alimentaire.
- Pour des raisons sanitaires et conformément à la réglementation française, les lunch-boxes ne sont pas autorisées, sauf dans le cadre d'un **PAI** (projet d'accueil individualisé) dûment prescrit par un médecin. L'école ne peut assurer aucun réchauffage des repas.
- Les élèves doivent manger dans les espaces prévus à cet effet et veiller à maintenir la propreté.

9. Utilisation des installations scolaires

- Les élèves doivent respecter les espaces partagés, y compris les salles de classe, la bibliothèque et les terrains de jeux.
- Tout mauvais usage des installations peut entraîner des restrictions ou des mesures disciplinaires.

10. Conformité et sanctions

- Le non-respect des règlements de l'école peut entraîner des avertissements verbaux, des lettres de notification, des réunions avec les parents ou d'autres mesures disciplinaires.
- L'administration de l'école se réserve le droit de prendre les mesures appropriées pour maintenir un environnement d'apprentissage sûr et respectueux.

11. Politique sur les devoirs

Les enfants de toutes les classes primaires (Year 1 à Year 6) auront des devoirs réguliers à compléter. Il est de votre responsabilité en tant que parent de vous assurer que ces devoirs sont complétés du mieux que votre enfant peut. Ne pas compléter régulièrement les devoirs est extrêmement préjudiciable à la progression de l'élève en classe et affectera directement les progrès et les notes de votre enfant.

12. Objets personnels

Les jouets, l'argent et les objets de valeur ne sont pas autorisés à l'école.

Les élèves ne sont autorisés à apporter que des jouets traditionnels pour la récréation, tels que des cartes à jouer, des autocollants, des cordes à sauter (uniquement pour les élèves du primaire).

Enfin, les téléphones portables ne sont pas autorisés en classe ni à l'école. Si vous estimez que votre enfant doit avoir un téléphone portable, il doit être déposé au bureau de la directrice le matin et sera restitué l'après-midi. L'école ne pourra être tenue responsable de la perte ou des dommages de ces objets ou de tout autre objet personnel.

J'ai lu et j'adhère à ces règles et politiques de l'école.

Nom et prénom de l'élève :

Parent 1 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice

Nom et prénom

.....

Date :/...../..... **Lieu:**

Signature

Parent 2 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice

Nom et prénom

.....

Date :/...../..... **Lieu:**

Signature

INFORMATIONS PRATIQUES

Année scolaire 2026 - 2027
(Document à parapher et à signer)

HORAIRES DE L'ÉCOLE

- **Lundi** : 8h45 - 16h00
- **Mardi** : 8h45 - 16h00
- **Mercredi** : 8h45 - 11h45
- **Jeudi** : 8h45 - 16h00
- **Vendredi** : 8h45 - 16h00

⚠ **Attention** : Une fois les portes de l'école fermées, votre enfant ne pourra entrer qu'à l'heure de la récréation.

Tout retard entraînera une facturation supplémentaire.

HEURE DU DÉJEUNER

Cantine scolaire : Un service de restauration propose chaque jour des repas frais et équilibrés, adaptés aux besoins des enfants. Pour des raisons sanitaires, les lunchs box ne sont pas admises et la cantine est obligatoire **sauf en cas de PAI rédigé par un médecin**.

UNIFORME

Le port de l'uniforme scolaire **est obligatoire et à la charge financière des familles**. Il favorise le sentiment d'appartenance et d'égalité entre les élèves. L'uniforme est disponible à l'achat auprès de l'école, aux tarifs indiqués dans la brochure. Les parents sont seuls responsables en cas de perte ou de détérioration.

L'uniforme comprend :

- Un cardigan ou un pull aux couleurs de l'école (rouge et Logo obligatoire)
- Un T-shirt blanc (manches courtes ou longues) avec ou sans col (logo obligatoire)
- Une jupe, un pantalon gris ou foncé
- Des chaussures foncées adaptées
- Un manteau d'uniforme
- Une tenue spécifique est également requise pour les cours de sport.

⚠ **Attention** : Les pantalons de survêtement et leggings sont autorisés en primaire uniquement les jours de sport.



CALENDRIER SCOLAIRE

L'école suit le calendrier officiel des vacances de l'Éducation Nationale française. Un calendrier plus détaillé avec les journées de formation des enseignants et les événements sociaux vous sera envoyé au début de l'année scolaire. L'année 2026/2027 débutera le mardi 1 septembre 2026 et se terminera le mercredi matin 30 juin 2027.

ABSENCE

Toute absence programmée de plus de 1 jour durant la période scolaire devra être signalée 1 semaine à l'avance au minimum. Merci de remplir le formulaire de demande d'absence.
Aucune absence ne sera autorisée la veille des vacances scolaires.

RÈGLEMENT FINANCIER

Année scolaire 2026 - 2027

- I. Les frais de scolarité incluent les livres, le matériel d'art plastique et le matériel Montessori.
- II. Les droits d'inscription doivent être payés dès l'envoi du formulaire d'inscription au service administratif de l'école.
- III. Les frais d'administration et de fournitures scolaires doivent être réglés en même temps que les frais d'inscription au plus tard le 1^{er} juin 2025.
- IV. **L'admission définitive des élèves ne sera confirmée qu'après réception du paiement des frais d'inscription + des frais de fournitures scolaires à payer au plus tard 1 mois avant le début de la rentrée scolaire 2026/2027 soit le lundi 31 août 2026.** Pour les inscriptions après cette date, les frais sont à payer dès l'inscription.
- V. **Le premier paiement** correspondant Frais d'inscription + frais de fournitures scolaires. **Ce paiement est inclus dans les frais de scolarité et sera retenu par l'école en cas d'annulation. A effectuer au moment de la remise du formulaire d'inscription (sans règlement aucune place n'est réservée).**
- VI. ♦ **Engagement : L'inscription engage financièrement la famille pour l'ensemble de l'année scolaire (frais de scolarité annuels - Pastoral care funding - clubs périscolaires hebdomadaires - garderie du matin - tutorat - frais de cantine - garderie du soir).**
✗Aucun remboursement en cas d'absence, de retrait, d'expulsion définitive ou de départ volontaire.
- VII. Les paiements seront effectués à **terme à échoir**, selon l'une des modalités suivantes :
- ☐ **Un paiement final** dans les 30 jours suivant la réception de la facture par virement.
 - ☐ **Six paiements** le 27^{ème} jours de chaque mois d'août à janvier, par prélèvement automatique SEPA.
 - ☐ **Dix paiements** le 27^{ème} jours d'août à mai, par prélèvement automatique SEPA.
 - ☐ **Onze paiements** le 27^{ème} jours d'août à juin, par prélèvement automatique SEPA.
 - ☐ **Douze paiements** le 27^{ème} jours d'août à juillet, par prélèvement automatique SEPA.
- VIII. Les frais de scolarité ne seront pas restitués en cas d'absence ou de renvoi.
- IX. En cas d'arrêt de la scolarité en cours d'année, l'école doit être prévenue par lettre recommandée avec accusé de réception, en respectant un préavis de 2 mois avant le jour du départ. Les frais de scolarité sont dus à hauteur de 70% en cas de départ avant le 31 décembre 2026. Après le 31 décembre 2026, les frais de scolarité sont dus à 100%. La date retenue du départ tient compte du délai de préavis.
- X. Les élèves arrivant en cours d'année seront facturés comme suit :
- avant le 31 décembre: 100% de la scolarité
 - entre le 1^{er} janvier et le 31 mars: 70% de la scolarité
 - après le 31 mars: 40% de la scolarité.
- XI. Tout paiement réalisé **après le 27 du mois sera considéré en retard et sera majoré de 10%.**
- XII. Tous chèques ou prélèvements refusés seront facturés de 100 €.
- XIII. Les relances pour impayés seront facturées d'un montant forfaitaire de 30€ par lettre.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Année scolaire 2026 - 2027

L'inscription d'un élève à Trillium International School dépend de la disponibilité des places, de l'examen des dossiers académiques de l'élève, et des objectifs éducatifs fixés par les parents.

Étant donné que nos classes sont petites et souvent limitées en capacité, nous recommandons vivement aux familles de postuler tôt. Une fois le nombre maximum d'élèves par classe atteint, les inscriptions seront fermées. Les demandes supplémentaires seront placées sur une liste d'attente en cas de désistement.

Documents requis

Pour finaliser l'inscription, veuillez envoyer les documents suivants par courrier ou les soumettre directement à la directrice de l'école :

Nouvel élève

- | | |
|---|---|
| ☐ Le formulaire CONDITIONS D'INSCRIPTION , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire RÈGLEMENT FINANCIER , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire FICHE DE SANTÉ , dûment complété, daté et signé
- Une copie du carnet de vaccination | ✓ |
| ☐ Le formulaire DEMANDE D'INSCRIPTION , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire INFORMATIONS PRATIQUES , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire RÈGLES ET RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire AUTORISATION D'IMAGES , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire AUTORISATION DE RAMASSAGE , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire URGENCES MÉDICALES , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ Le formulaire MANDAT SEPA , dûment complété, daté et signé | ✓ |
| ☐ L'Assurance scolaire 2026 - 2027 (doit contenir : Responsabilité civile, Assurance accidents corporels, Assurance extrascolaire, Dommages aux biens personnels) <i>peut être fourni plus tard</i> | ✓ |
| ☐ Une copie du livret de famille ou du certificat de naissance | ✓ |
| ☐ Deux photos récentes au format passeport | ✓ |
| ☐ Un document officiel spécifiant le tuteur légal de l'enfant, si nécessaire | |
| ☐ Une copie du document d'identité de l'élève | ✓ |

[illegible]

OCTOBER / OCTOBRE

6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

					1	2	3
4	5	6	7		8	9	10
11	12	13	14		15	16	17
18	19	20	21		22	23	24
25	26	27	28		29	30	31

DECEMBER / DÉCEMBRE

JANUARY / JANVIER

FEBRUARY / FÉVRIER

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					29

		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

31	25	17	10	3
29	26	18	11	4
28	27	19	12	5
27	28	20	13	6
26	29	21	14	7
25	30	22	15	8
24		23	16	9
23			17	10
22			18	11
21			19	12
20			20	13
19			21	14
18			22	15
17			23	16
16			24	17
15			25	18
14			26	19
13			27	20
12			28	21
11			29	22
10			30	23
9				24
8				25
7				26
6				27
5				28
4				29
3				30
2				31
1				

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28					27

APRIL / AVRIL

MAI / MAY

JUNE / JUIN

7	1	2	3	4	5	6
14	8	9	10	11	12	13
21	15	16	17	18	19	20
28	22	23	24	25	26	27
	29	30	31			

[illegible]

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32

		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			